



ARRETE DU PRESIDENT
PORTANT PUBLICITE DES DECLARATIONS DE CREATIONS ET VACANCES
D'EMPLOIS DE CATEGORIES A, B et C
POUR LE DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD

Le Président du Centre Départemental de gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corse du Sud,

Vu la loi n°82.213 du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée,

Vu la loi n°83.634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des Fonctionnaires, modifiée,

Vu la loi n°84.53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Considérant que, les articles 23 et 41 de la loi n°84.53 du 26 Janvier 1984 modifiée, ont confié le soin aux Centres de Gestion d'assurer la publicité des créations et vacances d'emplois de Catégories A et B dont les concours ont été décentralisés et de catégorie C de la Fonction Publique Territoriale, de toutes les collectivités territoriales relevant de leur ressort territorial.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B, dont les concours ont été décentralisés, et de catégorie C, transmises par la totalité des Collectivités Territoriales du Département de la Corse du Sud, et enregistrées au secrétariat du Centre Départemental de Gestion de la Fonction publique Territoriale de la Corse du Sud, pour la période du 26 Janvier au 2 Février 2018.

ARRETE

Article 1: Les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé, pour la période du 26 Janvier au 2 Février 2018 qui comporte 33 déclarations.

Article 2: Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de BASTIA peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 3: Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet de Région,

Fait à Ajaccio le 2 Février 2018,

Le Président
A. OTTAVI

BULLETIN DE DECLARATIONS DE CREATIONS ET VACANCES D'EMPLOIS DE CATEGORIES A, B ET C DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DE LA CORSE DU SUD

Collectivités	Date Récep.	Date Enreg.	N° Enregistrement	Poste(s) déclaré(s)	Nombre de postes	Cat	Temps de Travail	Création ou Vacance	Observations
ARRETE N° 02A20180202082 DU 2 FEVRIER 2018									
MAIRIE DE BONIFACIO	26.01	02.02	02A18017532	ADJOINT TECHNIQUE (Maintenance logistique des parkings)	1	C	T.C	CR	/
SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE CORSE DU SUD	30.01	02.02	02A18017903	ADJOINT TECHNIQUE (Assistant Technico – Administratif)	1	C	T.C	CR	Direct Détachement Intégration Mutation externe
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CELAVU PRUNELLI	30.01	02.02	02A18017884	ADJOINT TECHNIQUE (Encadrement micro-crèche)	1	C	T.C	CR	/
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CELAVU PRUNELLI	30.01	02.02	02A18017887	ANIMATEUR	1	B	T.C	CR	Liste d'aptitude
MAIRIE DE PORTO-VECCHIO	30.01	02.02	02A17017982	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2^{EME} CLASSE	1	C	T.C	VC	Mobilité interne
MAIRIE DE PIANOTOLLI – CALDARELLO	30.01	02.02	02A18017961	ADJOINT TECHNIQUE	1	C	25 H 30	CR	/
MAIRIE DE ZONZA	31.01	02.02	02A18018278	ADJOINT TECHNIQUE (Espaces verts)	1	C	T.C	VC	Article 3
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS AJACCIEN	01.02	02.02	02A18028717 001 ET 002	ADJOINT ADMINISTRATIF (Assistant Marchés Publics)	2	C	T.C	CR	Direct Transfert de personnel Mutation interne

Collectivités	Date Récep.	Date Enreg.	N° Enregistrement	Poste(s) déclaré(s)	Nombre de postes	Cat	Temps de Travail	Création ou Vacance	Observations
ARRETE N° 02A20180202082 DU 2 FEVRIER 2018									
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS AJACCIEN	01.02	02.02	02A18028720 001 ET 002	REDACTEUR (Assistant Marchés Publics)	2	B	T.C	CR	Liste d'aptitude Transfert de personnel Mutation interne
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS AJACCIEN	01.02	02.02	02A18028723 001 ET 002	ADJOINT TECHNIQUE (Assistant Marchés Publics)	2	C	T.C	CR	Direct Transfert de personnel Mutation interne
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS AJACCIEN	01.02	02.02	02A18028725 001 ET 002	TECHNICIEN (Assistant Marchés Publics)	2	B	T.C	CR	Liste d'aptitude Transfert de personnel Mutation interne
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS AJACCIEN	01.02	02.02	02A18028727 001 ET 002	ADJOINT ADMINISTRATIF (Assistants Secrétaires)	2	C	T.C	CR	Direct Transfert de personnel Mutation interne
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS AJACCIEN	01.02	02.02	02A18028729	ADJOINT ADMINISTRATIF (Chargé d'accueil)	1	C	T.C	CR	Direct Transfert de personnel Mutation interne
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS AJACCIEN	01.02	02.02	02A18028732	ADJOINT ADMINISTRATIF (Gestionnaire dette et fiscalité)	1	C	T.C	CR	Direct Transfert de personnel Mutation interne
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS AJACCIEN	01.02	02.02	02A18029068	AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL (Chauffeur)	1	C	T.C	CR	Liste d'aptitude Mutation interne Article 3
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS AJACCIEN	01.02	02.02	02A18029085	ADJOINT TECHNIQUE (Gestionnaire gens du voyage)	1	C	T.C	CR	Direct Mutation interne Mutation externe
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS AJACCIEN	01.02	02.02	02A18029094	ADJOINT TECHNIQUE (Technicien – bureau d'études)	1	C	T.C	CR	Direct Mutation interne Mutation externe

Collectivités	Date Récep.	Date Enreg.	N° Enregistrement	Poste(s) déclaré(s)	Nombre de postes	Cat	Temps de Travail	Création ou Vacance	Observations
ARRETE N° 02A20180202082 DU 2 FEVRIER 2018									
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS AJACCIEN	01.02	02.02	02A18029096	AGENT DE MAITRISE (Technicien – bureau d'études)	1	C	T.C	CR	Liste d'aptitude Mutation interne Mutation externe
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS AJACCIEN	01.02	02.02	02A18029099	TECHNICIEN (Technicien – bureau d'études)	1	B	T.C	CR	Liste d'aptitude Mutation interne Mutation externe Article 3
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS AJACCIEN	01.02	02.02	02A18029102	CHEF DE SERVICE POLICE MUNICIPALE (Responsable du service à caractère intercommunale)	1	B	T.C	CR	/
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS AJACCIEN	01.02	02.02	02A18029105	CHEF DE SERVICE POLICE MUNICIPALE PRINCIPAL DE 2 ^{EME} CLASSE (Responsable du service à caractère intercommunale)	1	B	T.C	CR	/
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS AJACCIEN	01.02	02.02	02A18029130	CHEF DE SERVICE POLICE MUNICIPALE PRINCIPAL DE 1 ^{ERE} CLASSE (Responsable du service à caractère intercommunale)	1	B	T.C	CR	/
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS AJACCIEN	01.02	02.02	02A18029132	BRIGADIER CHEF PRINCIPAL (Responsable du service à caractère intercommunale)	1	C	T.C	CR	/
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS AJACCIEN	01.02	02.02	02A18029135	BRIGADIER CHEF PRINCIPAL (Adjoint au Responsable du service à caractère intercommunale)	1	C	T.C	CR	/
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS AJACCIEN	01.02	02.02	02A18029137 001 et 002	GARDIEN BRIGADIER (Police intercommunale)	2	C	T.C	CR	/

Collectivités	Date Récep.	Date Enreg.	N° Enregistrement	Poste(s) déclaré(s)	Nombre de postes	Cat	Temps de Travail	Création ou Vacance	Observations
ARRETE N° 02A20180202082 DU 2 FEVRIER 2018									
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS AJACCIEN	01.02	02.02	02A18029140	TECHNICIEN (Plateforme Rénovation Énergétique)	1	B	T.C	CR	Article 3
MAIRIE D'AJACCIO	01.02	02.02	02A18028761	GARDIEN BRIGADIER	1	C	T.C	CR	/